



Aux services cantonaux du cadastre
et autres services intéressés

N° Référence: 2101-05
Dossier traité par: Markus Sinniger
Wabern, le 6 mars 2019

MO-Express n° 2019 / 02

Projet «Nouveau modèle de données de la mensuration officielle DM.flex» – Résultats de l'enquête sur le règlement du ChangeBoard

Mesdames, Messieurs,

À l'automne 2018, les services cantonaux du cadastre ont pris position sur le projet de règlement du ChangeBoard. D'autres services intéressés, soit l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF), la Conférence des services cantonaux de géoinformation (CCGEO) et les Ingénieurs-géomètres suisses (IGS), nous ont également fait part de leurs préoccupations. À ce stade, nous tenons à remercier tous les participants pour leur précieux travail.

Les prises de position ont été analysées en détail par la direction de projet¹. Les nombreuses critiques et suggestions d'amélioration très constructives reçues nous ont permis d'adapter en conséquence le règlement, que la direction de l'Office fédéral de topographie swisstopo a approuvé début 2019.

L'évaluation des retours a démontré que l'intérêt pour un siège au sein du ChangeBoard est très élevé et dépasse largement le nombre de 5 à 10 membres – qui n'a d'ailleurs pas été contesté lors de la consultation. Afin d'assurer l'intégration de tous les groupes spécialisés intéressés, il est explicitement mentionné dans le règlement que des *groupes de travail* seront mis en œuvre pour effectuer des analyses de fond. Ces groupes de travail peuvent s'adjoindre les expertes et les experts nécessaires.

L'une des tâches du ChangeBoard est de préparer des bases de décision à l'attention du service spécialisé Direction fédérale des mensurations cadastrales. Le ChangeBoard lui-même *n'a aucune* compétence de décision.

¹ Sinniger Markus, responsable de projet, swisstopo, Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
Schärer Hannes, responsable de projet adjoint, Amt für Geoinformation (Office de la géoinformation), canton de Schaffhouse

En outre, les cantons, les offices fédéraux concernés (par ex. OFRF) et les organisations partenaires (par ex. Ingénieurs-géomètres suisses IGS) sont *auditionnés* lors de chaque modification du modèle de données (art. 50 de l'ordonnance sur la géoinformation OGéo). Ainsi, tous les services concernés et intéressés seront intégrés en temps utile aux discussions préalables à la prise de décision.

En ce qui concerne la composition du ChangeBoard, nous pouvons vous assurer que la Direction fédérale des mensurations cadastrales apportera le plus grand soin à la désignation des membres et que des sièges seront attribués aux professionnels du registre foncier, aux services cantonaux du cadastre et aux services cantonaux de géoinformation, ainsi qu'à des bureaux d'ingénieurs-géomètres.

Les remarques concernant le financement des prestations des membres du ChangeBoard et celui de mandats d'étude ou de projet, la réglementation des suppléances en cas d'absence de membres, l'information et la communication ainsi que le déroulement du processus lors de modifications du règlement ont été examinées en détail et en partie incluses dans le règlement.

Avec le présent règlement, nous disposons maintenant d'une base solide et plus rien ne s'oppose au lancement du ChangeBoard. Nous sommes conscients que le ChangeBoard doit encore trouver sa place en tant que nouvel organe: «Le ChangeBoard doit être pratiqué.» Cela comprend également toute éventuelle modification ultérieure du règlement.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Markus Sinniger, responsable du projet DM.flex (markus.sinniger@swisstopo.ch), ou à Hannes Schärer, responsable adjoint du projet DM.flex (hannes.schaerer@ktsh.ch).

Vous trouverez le règlement actualisé du ChangeBoard ainsi que d'autres documents établis en lien avec le nouveau modèle de données DM.flex sur www.cadastre.ch/mo → Méthodes & modèles de données → Nouveau modèle de données DM.flex.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales
Mensuration officielle et cadastre RDPPF

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable

Christoph Käser
Responsable